



EVIPA - Accord de protection des investissements UE-Vietnam : Sécuriser nos entreprises et bâtir un standard mondial

Alors que l'Union européenne renforce sa présence stratégique en Asie du Sud-Est, le Vietnam s'impose comme son premier partenaire commercial au sein de l'ASEAN et le pivot de la diplomatie économique française dans la région. Après l'accord de partenariat (APC) et l'accord de libre-échange (EVFTA) en vigueur depuis 2020, l'accord de protection des investissements (EVIPA) vient parachever cette architecture normative bilatérale en remplaçant les traités obsolètes dont la convention franco-vietnamienne de 1992, par un cadre unifié et sécurisé.

Au-delà des flux économiques et du soutien à nos entreprises engagées dans la transition verte, l'EVIPA marque surtout une rupture historique en tournant définitivement la page de l'arbitrage privé opaque (ISDS). Il inaugure une Cour permanente d'investissement (ICS) publique et transparente, dotée d'un double degré de juridiction et garante du droit souverain des États à légiférer pour la protection de l'environnement, de la santé publique et des politiques publiques.



OCTOBRE 2026

Les repères clés de la ratification

Un triptyque normatif :

- Accord de partenariat et de coopération (APC) en 2016
- Accord de libre-échange (EVFTA) en 2020
- Accord de protection des investissements (EVIPA)

État de ratification de l'EVIPA :

- 20 États membres de l'UE ont déjà parachevé leur procédure de ratification
- 7 États (France, Pays-Bas, Belgique, Irlande, Autriche, Slovaquie et Chypre) finalisent leur procédure de ratification nationale

I. Le Vietnam, carrefour stratégique en mutation accélérée

A. Dynamisme démographique et transition vers les technologies avancées

Porté par une population estimée à 102 millions d'habitants en 2025 et une croissance robuste évaluée à 6,5 %, le Vietnam s'impose comme une puissance économique majeure en Asie du Sud-Est. Structuré par une dualité métropolitaine puissante entre Hanoï au Nord et Hô Chi Minh-ville au sud, le pays dépasse son ancien statut de simple « pays-usine ». À travers le déploiement de sa stratégie liée au 14^e Congrès du Parti communiste vietnamien, le pays vise un statut de nation développée à haut revenu d'ici 2045, en accélérant sa transition vers les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle et l'économie numérique.

B. Réformes institutionnelles, climat des affaires et double transition écologique

Conscient des freins bureaucratiques, le gouvernement vietnamien mène d'importantes réformes administratives comme la dématérialisation des services, la révision des lois sur les investissements et le travail, tout en luttant activement contre la corruption via « l'opération fournaise ». Parallèlement, le pays s'est engagé vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

537 milliards de dollars : PIB global en 2026

38,4 milliards de dollars : IDE captés en 2025

726

C'est le nombre de projets français enregistrés représentant environ **4 milliards de dollars** de capital, positionnant la France au 2^e rang européen des investisseurs derrière les Pays-Bas

II. Les enjeux de l'EVIPA : sécurisation des opérateurs et souveraineté normative

A. Modernisation des garanties juridiques et protection des investissements croisés

L'EVIPA remplace les 21 traités bilatéraux d'investissement obsolètes conclus par les États membres, incluant la convention franco-vietnamienne de 1992. Il offre aux près de 300 entités françaises implantées au Vietnam (dont 230 filiales et la quasi-totalité du CAC 40) des garanties de fond inattaquables comme le traitement juste et équitable, l'interdiction de toute discrimination et l'encadrement strict des expropriations.

B. Sanctuarisation du droit de réglementer et neutralisation des risques contentieux

L'accord sanctuarise le droit souverain des États à adopter des politiques publiques légitimes dans les domaines de la santé, de l'environnement et des normes sociales. Ainsi, une simple baisse de rentabilité d'un investisseur ne constitue en aucun cas une violation du traité. De plus, l'exposition contentieuse de la France est quasi-nulle puisque le stock d'IDE vietnamiens en France se limite à 39,8 millions de dollars, principalement porté par VinFast et FPT.

Sécurité juridique et souveraineté

Art 2.2 : Immunité réglementaire des États pour mener leurs politiques publiques (santé, social, environnement)

Art 3.42 : Possibilité pour le Comité conjoint UE-Vietnam d'adopter des interprétations conjointes contraignantes pour verrouiller toute dérive jurisprudentielle

III. Institutionnalisation de la Cour permanente d'investissement

A. De l'arbitrage privé *ad hoc* (ISDS) à la justice publique permanente

L'accord opère une rupture historique en éliminant le système opaque de l'ISDS dans lequel les arbitres privés étaient choisis au cas par cas. Il instaure un Tribunal de première instance de 9 juges permanents (3 de l'UE, 3 du Vietnam et 3 de pays tiers) et d'une Cour d'appel permanente de 6 juges, nommés à l'avance pour 4 ans. Le cumul des fonctions (*double hatting*) est strictement interdit ce qui garantit leur indépendance.

B. Accessibilité financière, transparence et perspective multilatérale

Entièrement financé par l'UE (700 000 €/an), l'ICS garantit une totale transparence des débats, l'ouverture au public et la participation de la société civile (*Amicus curiae*). Des dispositions spécifiques protègent l'accès des PME et ETI. Enfin, cet accord bilatéral est conçu

comme un jalon décisif vers l'établissement futur d'une Cour multilatérale des investissements (MIC) au sein de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.

Comparatif express ISDS et ICS

ISDS – 1992

Arbitres privés *ad hoc*
Opacité
Absence de recours en appel
Coûts exorbitants

ICS – EVIPA

Juges publics permanents
Audiences publiques
Double degré de juridiction
Déontologie stricte

La ratification de l'accord EVIPA par la France constitue un signal politique fort en faveur du renforcement du partenariat stratégique global avec le Vietnam. En dotant les investisseurs européens et français d'un outil juridictionnel moderne, éthique et équilibré, ce texte démontre qu'il est possible de concilier l'attractivité économique internationale et la défense intransigeante de la souveraineté normative des États démocratiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

Portail de la Commission européenne (Accords UE-Vietnam) :

https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/viet-nam/eu-viet-nam-agreements_en

Synthèse juridique EUR-Lex (Accord de protection des investissements UE-Vietnam) :

<https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/investment-protection-agreement-between-the-eu-and-vietnam.html>



Cédric PERRIN
Président
Territoire de Belfort
Les Républicains



Akli MELLOULI
Rapporteur
Val-de-Marne
Écologiste - Solidarité et Territoires

 secretariat-affetra@senat.fr

 01.42.34.46.29

 www.senat.fr

[in](#)

